

# VOUS ALLEZ ÊTRE ACCUEILLI EN NEUROCHIRURGIE



## Arrivée dans le service

Les services de Neurochirurgie se trouvent au **3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> étage** de l'Hôpital Privé Clairval. Vous êtes attendus dans les services du 3<sup>ème</sup> étage **de 14h30 à 16h00** et **de 13h30 à 15h00** au 4<sup>ème</sup>.

En cas d'impossibilité de respecter ce créneau horaire, veuillez le signaler au secrétariat médical :

3<sup>ème</sup> Neuro A : 04 9117 17 69 (Dr Barat) ; 04 91 17 14 43 (Dr Alliez)

ou au service 04 91 17 13 28.

3<sup>ème</sup> Neuro B : 04 91 17 11 55 (Dr Vincentelli) ; 04 91 17 14 51 (Dr Delsanti)

ou au service 04 91 17 13 49.

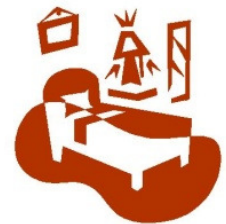
4<sup>ème</sup> Neuro : 04 88 15 00 36 (Dr Graziani) ou au service 04 91 17 12 96.

## Chambre

Chaque service offre une capacité d'hébergement de 32 à 33 lits, dont 6 à 7 chambres particulières.

Nous mettons tout en œuvre pour satisfaire vos demandes de chambres particulières mais celles-ci peuvent s'avérer plus nombreuses que le nombre de chambres disponibles. Nous vous remercions de votre compréhension.

L'hébergement d'accompagnant est possible en chambre particulière.



## Effets personnels



**Un coffre** est mis à votre disposition dans chaque chambre particulière et dans certaines chambres doubles. Un coffre central est également disponible au service facturation situé au rez-de-chaussée de l'établissement (Attention : horaires d'ouverture de 9h à 12h30 et 13h30 à 16h, fermé le week-end).

Prévoyez votre **nécessaire de toilette** (gant, serviette de toilette, brosse à dents, sèche-cheveux, boules quies,...).

## Entourage

Pour les **accompagnants** de patients en chambres particulières, un petit-déjeuner est prévu. Si nécessaire, les repas du midi et du soir peuvent être pris en chambre, ils sont à commander et à régler à la cafétéria avant 14h30 chaque jour.



## Règles à respecter

Les **visites** sont autorisées de **11h à 21h**.

La **visite des enfants** n'est autorisée qu'à partir de **15 ans**.

Nous vous rappelons qu'il est **interdit de fumer au sein de l'établissement**. Il est préférable de prévoir avec votre médecin un traitement substitutif pour les premières heures post-interventionnelles, afin de pallier le manque éventuel de nicotine.



## Veillez à apporter :

- Vos clichés d'imagerie médicale, comptes rendus d'explorations, bilans sanguins,..., ainsi que tout document remis par le praticien responsable de votre hospitalisation ;
- Une ordonnance à jour de votre traitement ;
- Vos médicaments personnels pour au moins 72h.



Toute l'équipe soignante reste à votre disposition pour tout renseignement et pour faciliter votre séjour